

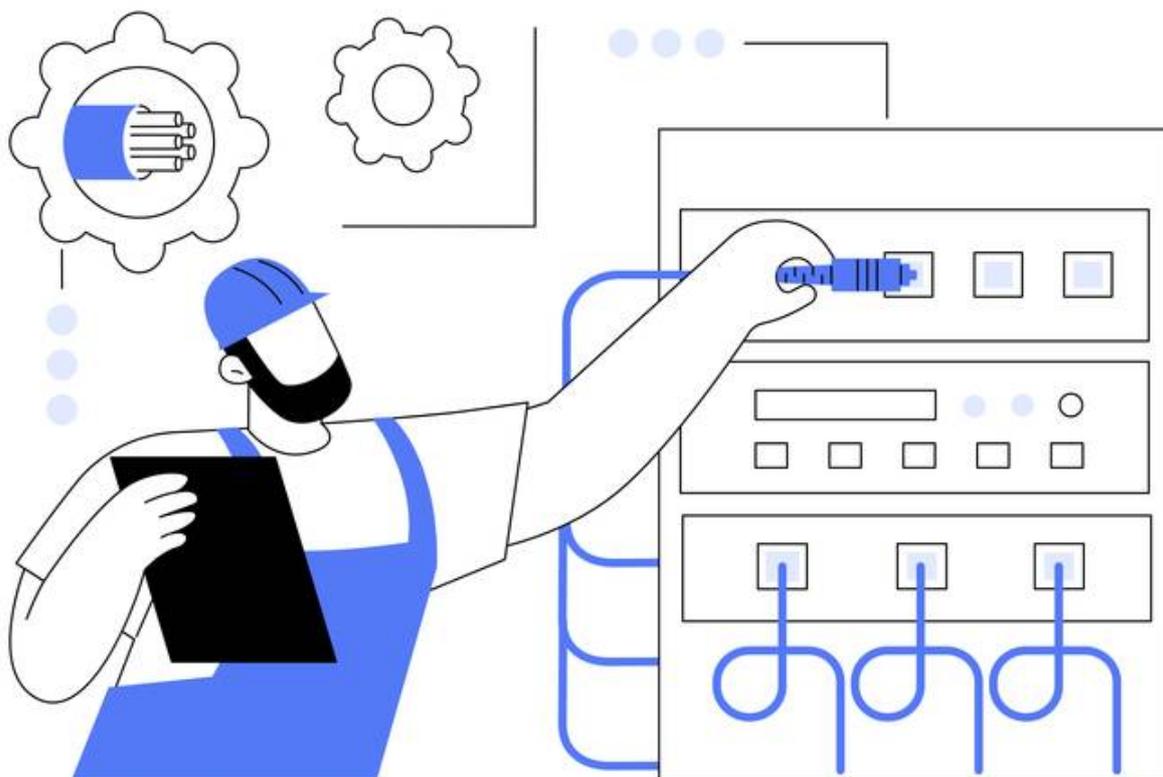
ACTUALITÉ

Fibre optique

Bientôt une aide pour les raccordements complexes



par Cyril Brosset



Publié le 19 mai 2025

À partir de septembre, des foyers pourront bénéficier d'une aide pour financer les travaux nécessaires à l'installation de la fibre optique chez eux. Consommateurs, élus et opérateurs attendaient ce dispositif depuis longtemps.

En résumé

- Une aide financière sera mise en place pour les foyers rencontrant des problèmes de raccordement à la fibre optique, notamment dans les zones où la fermeture du réseau cuivre est imminente.

- Cette aide, soumise à des conditions de ressources, permettra aux habitants de faire réaliser les travaux nécessaires sur leur propriété sans avoir à avancer les frais.

Il s'agira dans un premier temps d'une expérimentation, mais elle aura au moins le mérite d'exister avant, on l'espère, d'être pérennisée. Car jusque-là, de nombreux foyers ne pouvaient pas bénéficier de la **fibre optique**, faute de moyens financiers pour effectuer les travaux nécessaires sur la partie privative du réseau. Résoudre ce problème devenait d'autant plus urgent que **le réseau de cuivre est sur le point d'être définitivement désactivé**.

Dans une allocution vidéo diffusée lors du colloque de printemps de l'Avicca, une association d'élus engagés dans les enjeux liés au numérique, le ministre de l'Industrie et de l'Énergie Marc Ferracci a promis la mise en place prochaine d'une aide spécifique pour les particuliers et les très petites entreprises confrontés à des problèmes de « *raccordement complexe* ». Concrètement, à partir de septembre, lorsqu'un technicien constatera **un souci sur la partie privative du réseau l'empêchant de tirer la fibre** (fourreau bouché, regard enterré, poteau manquant...), il remettra un certificat à l'habitant. Ce dernier, fort de ce document, se rendra sur un site Internet mis en place à cet effet. Après avoir fourni un certain nombre d'éléments, il récupérera une contre-marque sur laquelle figurera le montant de l'aide à laquelle il aura droit. Il fera ensuite appel à l'entreprise de son choix qui effectuera les travaux puis déduira le montant de l'aide de la facture. Le client n'aura rien à avancer.

Une application large, mais organisée

Bien sûr, quelques restrictions sont à prévoir. D'une part, l'aide sera accordée sous conditions de ressources. Le ministère a toutefois promis que le plafond serait suffisamment élevé pour qu'une grande majorité des foyers concernés puissent en bénéficier. D'autre part, lors de son lancement, seuls les habitants des communes figurant dans les lots 1, 2 et 3, c'est-à-dire où la fermeture du réseau de cuivre est prévue d'ici janvier prochain, pourront y prétendre. C'est logique. Autant aider en

priorité ceux pour lesquels le raccordement à la fibre devient urgent. Les autres en profiteront plus tard, à condition bien sûr que cette aide perdure.

Certes, le dispositif arrive un peu tard, des foyers ayant déjà dû financer des travaux sur leurs propres deniers, mais c'est mieux que rien. Espérons surtout qu'il soit simple à utiliser et qu'opérateurs et entreprises jouent le jeu. L'État a prévu d'y consacrer une première enveloppe de 16 millions d'euros, ce qui, en cette période de restrictions budgétaires, est loin d'être négligeable.

Lire aussi

[Fin du réseau cuivre - Des couacs qui questionnent](#)

[Fibre optique - Le gouvernement abandonne-t-il son ambition ?](#)



Cyril Brosset

[Contacter l'auteur\(e\)](#)

Lire aussi

[ENQUÊTE](#)